



Togo : Faure Gnassingbé investi pour un nouveau mandat présidentiel

Réélu pour un quatrième mandat de cinq ans, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a prêté serment ce dimanche 03 Mai à la présidence de la République à Lomé, devant les membres de la Cour constitutionnelle.

« Devant Dieu et devant le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté populaire, Nous Faure Essozimna Gnassingbé, élu Président de la République, conformément aux lois de la République, jurons solennellement : de respecter et de défendre la Constitution que le Peuple togolais s'est librement donnée, de remplir loyalement les hautes fonctions que la Nation nous a confiées, de ne nous laisser guider que par l'intérêt général et le respect des droits de la personne humaine, de consacrer toutes nos forces à la promotion du développement, du bien commun, de la paix et de l'unité nationale, de préserver l'intégrité du territoire national, de nous conduire en tout, en fidèle et loyal serviteur du peuple » : c'est en ces termes prévus à l'article 64 de la Constitution togolaise que Faure Gnassingbé a prêté serment devant les juges de la Cour Constitutionnelle pour un nouveau quinquennat à la tête du Togo.

La cérémonie solennelle a vu essentiellement la présence des plus hautes personnalités (présidents des institutions, les

membres du gouvernement, le bureau de l'Assemblée, des diplomates, des représentants d'organisations internationales) en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19.

La cérémonie a été également marquée entre autres par l'intervention du président de la Cour Constitutionnelle, la remise au président Faure Gnassingbé du drapeau national par les Forces armées togolaises (FAT) en sa nouvelle qualité de chef des armées, et les civilités de la Cour au Président élu.

Dans son intervention, le président de la Cour a vanté les mérites du président réélu à travers son bilan « largement positif ». Aboudou Assouma a ensuite souhaité plein succès au chef de l'Etat pour son nouveau mandat où beaucoup de défis sont encore à relever sur les plans politique, économique et social. Il a par ailleurs revenu sur les résultats définitifs du scrutin en mettant en garde la dynamique Mgr Kpodzro contre toutes contestations et les risques qu'elle court dans sa logique. « *Nous demandons à ceux qui se disent gagnant de nous apporter les preuves. Ne serait-ce qu'un commencement de preuves qui va nous conduire à une piste* », a-t-il laissé entendre.

Pour rappel, Faure Gnassingbé, candidat du parti UNIR, a été réélu à l'issue du scrutin présidentiel du 22 février dernier avec un taux de 70,78 %, selon les résultats définitifs de la Cour constitutionnelle. Des résultats contestés par l'opposant Agbéyomé Kodjo du MPDD, arrivé en deuxième position avec 19,46 % des suffrages exprimés.

David S.